

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	2 <sup>ème</sup>
Nom de site	RUE_GRENETA	Numéro	00080175U87-22
Adresse du site	12, rue Saint-Sauveur	Hauteur	R+4 (24,35m)
Bailleur de l'immeuble	Fondation Catholique Anglaise	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700/800/1800MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Suppression de la 3G 2100MHz et réallocation du 1800MHz 2G→4G Léger réazimutage de 118° vers 120°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2018
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	29/01/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/03/2025

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 12 rue Saint-Sauveur, dans le 2 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 1800/2100MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700/800/1800MHz (ajouts pour la 4G) et sur 2100MHz (existant pour la 4G), et l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 120°, 192° et 300°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la toiture à 6m Balcon du local technique à 6m Fenêtres entre 2m et 7m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 120° : R+6
Estimation par azimut	4G : 120° < 5V/m ; 192° < 5V/m ; 300° < 4V/m 5G : 120° < 2V/m ; 192° < 3V/m ; 300° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 120° : 26,05m pour les faisceaux fixes et 26,52m pour les faisceaux orientables Azimut 192° : 24,35m pour les faisceaux fixes et 24,82m pour les faisceaux orientables Azimut 300° : 27,35m pour les faisceaux fixes et 27,82m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront implantées en lieu et place des anciennes sur 3 nouveaux mâts. La fausse cheminée du 3 <sup>ème</sup> secteur sera retirée
Zone technique	Des modules radios seront installés sur la structure à proximité des antennes des secteurs 1 et 3. Des coffrets techniques seront ajoutés dans le local Orange au 5 <sup>e</sup> étage

**Date :**

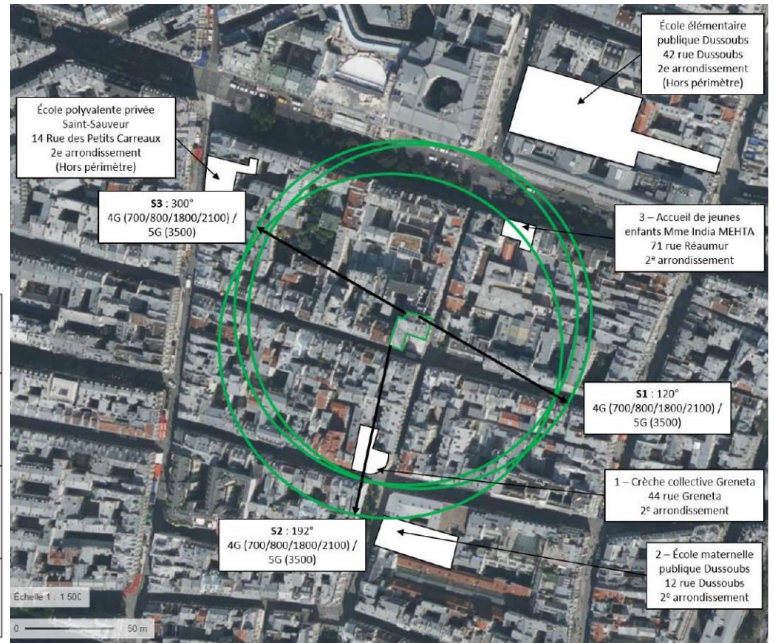
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
CRÈCHE COLLECTIVE GRENETA CRÈCHE ET GARDERIE D'ENFANTS	44 RUE GRENETA, 75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT	RDC	Oui	71.65	3.30
ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DUSSOUBS ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	12 RUE DUSSOUBS, 75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT	14	Non	99.77	2.90
MME INDIA MEHTA ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	71 RUE RÉAUMUR, 75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT	18	Non	77.33	1.20



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

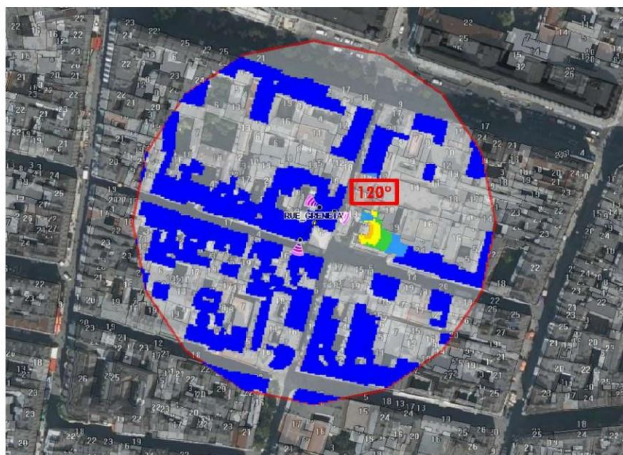




## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 120, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 192, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



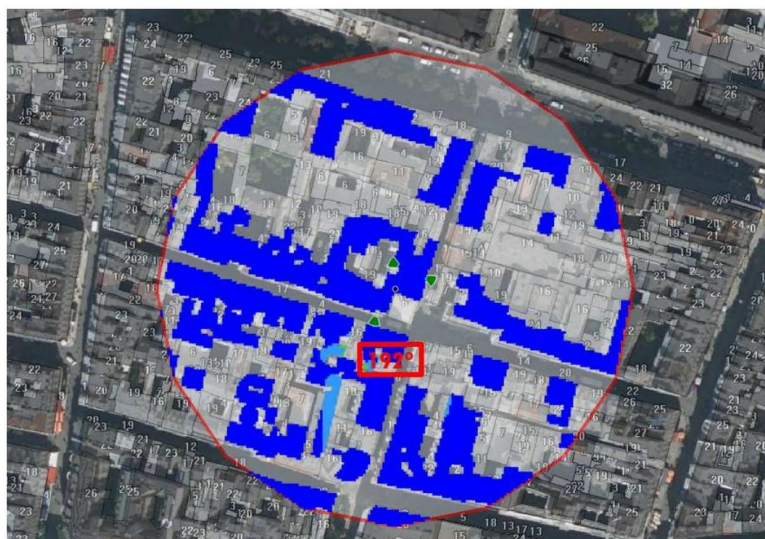
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 120°	Azimut 192°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 192, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 120°	Azimut 192°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**



## Vue des Antennes Avant/Après

**AVANT****APRÈS**

PAS DE CHANGEMENT VISUEL DEPUIS LA RUE

## Vue des Azimuts

**Azimut 120°****Azimut 192°****Azimut 300°**